

PROGRAMME DE FORMATION

Le démembrement en assurance vie

Le démembrement de propriété appliqué à l'assurance-vie est une stratégie patrimoniale puissante, mais complexe, qui nécessite une parfaite maîtrise des aspects juridiques, fiscaux et pratiques. Cette formation vous permettra de comprendre les fondamentaux de la souscription et de la clause bénéficiaire démembrées, tout en apprenant à articuler les droits des parties concernées. Grâce à des cas pratiques et des explications claires, vous serez en mesure d'optimiser ces dispositifs pour répondre aux objectifs patrimoniaux de vos clients, tout en sécurisant leur mise en œuvre. Une opportunité unique pour approfondir vos compétences et offrir des solutions sur-mesure.

Date:	PAS DATE
Durée:	2 heures
Type / Prix:	240 €
Prérequis:	• Maîtriser les techniques de démembrement appliquées à l'assurance-vie • Comprendre les démembrements complexes de la clause bénéficiaire et leurs incidences • Mesurer les intérêts et les limites de la souscription démembrée • Avoir une pratique du conseil patrimonial
Objectifs:	• Comprendre les fondamentaux du démembrement de propriété appliqué à l'assurance-vie : • Maîtriser la mise en œuvre pratique de la souscription démembrée • Optimiser la rédaction et la gestion de la clause bénéficiaire démembrée
Contenu pédagogique:	• Propos introductifs – Rappel du régime juridique et fiscal de l'assurance-vie • La souscription démembrée : modalités, mise en œuvre, particularités fiscales, cas pratiques • La clause bénéficiaire démembrée : modalités, mise en œuvre, particularités fiscales, cas pratiques

CGPI / Courtiers

- IAS / DDA : 2 heures

Notaires

- 2 heures | N° d'homologation CSN : 201900807?

Experts-Comptables

- 2 heures

Cette formation valide uniquement les heures indiquées ci-dessus

Heures
réglementaires:

Format:

Replay

Moyen
pédagogique:

Diaporama (notions métier, exercices d'application, questionnaires de compréhension)

Public visé:

Tous professionnels du patrimoine : CGPI, Banquiers, Assureurs, Notaires, Avocats, Agents immobiliers, Experts-Comptables...

Moyen d'évaluation: Quiz d'évaluation des acquis

Accessibilité aux personnes
en situation d'handicap

Toutes nos formations sont adaptables aux personnes porteuses d'un handicap

